



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/153  
28 mai 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 113 b) de la liste préliminaire\*

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : QUESTIONS  
RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES DIVERS  
MOYENS DE MIEUX ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS  
DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Lettre datée du 22 mai 1996, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Au nom de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration conjointe que la présidence de l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ont publiée le vendredi 17 mai 1996 au sujet des élections tenues en Albanie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 113 b) de la liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session.

L'Ambassadeur

(Signé) F. Paolo FULCI

---

\* A/51/50.

ANNEXE

Déclaration conjointe de l'Union européenne et des  
États-Unis d'Amérique sur les élections en Albanie,  
publiée le 17 mai 1996

[Original : anglais et français]

L'Union européenne et les États-Unis considèrent les prochaines élections parlementaires en Albanie comme un pas ultérieur dans le progrès démocratique du pays, auquel les deux parties du dialogue transatlantique attachent une grande importance. L'Union européenne et les États-Unis expriment leur appréciation pour le rôle que les institutions et les partis politiques albanais sont en train de jouer dans ce contexte et demandent à toutes les parties concernées de se prédisposer aux élections en tenant compte de leur intérêt commun à la consolidation de la démocratie dans une société pluraliste et dans une économie de libre marché. L'Union européenne et les États-Unis invitent les parties intéressées à créer les conditions pour un processus électoral libre et correct. L'Union européenne et les États-Unis sont prêts à soutenir un tel engagement et à surveiller la campagne électorale et les élections afin que la volonté du peuple soit effectivement exprimée par le vote.

-----